



[www.ae-platform.org](http://www.ae-platform.org)

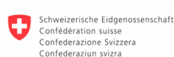


Africa-Europe Platform

**Synthèse électronique n° 9 :**  
**Engagement de la diaspora :**  
**Missions en Angola, au Cameroun,**  
**en Éthiopie, au Maroc et au**  
**Sénégal**

**Décembre 2013**

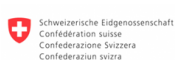
La Plateforme Afrique-Europe est financée par l'Union européenne et cofinancée par la Direction du développement et de la coopération suisse,  
le Ministère des Affaires étrangères néerlandais et l'Agence allemande de coopération internationale LOGO BMZ MANQUANT !!





## Sommaire

1. Introduction	3
2. Engagement de la diaspora	4
3. Stimuler l'engagement de la diaspora : conclusions des missions	5
3.1 Créer un degré d'implication élevé	5
3.2 Améliorer l'information et la communication	6
3.3 Bâtir la confiance, la bonne réputation et la crédibilité	8
3.4 La diaspora : un capital financier, social et humain	8
3.5 Soutenir les compétences et le retour des cerveaux de la diaspora	9





## Introduction

Il s'agit de la neuvième et dernière édition d'une série de synthèses électroniques publiées par la Plateforme Afrique-Europe (AEP), un réseau européen d'organisations pour le développement de la diaspora africaine. L'objectif principal de ces synthèses est de renforcer les connaissances des organisations de la diaspora à propos des questions clés en matière de politiques de migration et de développement (M&D), ainsi que de sensibiliser les décideurs aux opinions des organisations de la diaspora africaine à cet égard.

Ce numéro se concentrera sur les missions menées dans les pays pilotes. Cette activité essentielle du projet de l'AEP a impliqué directement les parties prenantes et homologues africains concernés. Au mois d'octobre et de novembre, les cinq délégations (chacune composée d'un responsable de projet AEP et de deux délégués de la diaspora originaires du pays pilote respectif) se sont rendues en Angola, au Cameroun, en Éthiopie, au Maroc et au Sénégal<sup>1</sup>. Les délégués de mission AEP ont été sélectionnés sur la base de leur poste et de leur expertise.

Les missions ont été financées par la Commission européenne et cofinancées par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (Agence allemande de coopération internationale, GIZ), la Direction du développement et de la

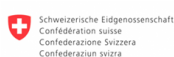
coopération suisse (DDC) et le Ministère des Affaires étrangères néerlandais (MinBuZa).

L'objectif global de ces missions visait à contribuer à l'amélioration des alliances stratégiques et de la compréhension mutuelle entre les organisations de la diaspora africaine en Europe et les parties prenantes dans les cinq pays pilotes.

Les objectifs spécifiques de ces missions visaient à :

- Tester et valider la désirabilité d'une Plateforme Afrique-Europe ;
- Collecter les opinions et les attentes de toutes les parties prenantes et rassembler des suggestions à partir d'un questionnaire préétabli sur la coopération au développement ;
- Organiser des réunions pour mettre en place et améliorer les alliances stratégiques entre les organisations de la diaspora en Europe, les autorités locales et les acteurs non-étatiques au sein des « pays pilotes » ;
- Faciliter la compréhension mutuelle des priorités et des contraintes ;
- Partager les bonnes pratiques de développement de la diaspora parmi les migrants africains en Europe et dans les pays pilotes et tester les critères et la validité des bonnes pratiques en matière de développement de la diaspora ;

<sup>1</sup> Les résultats de la mission au Sénégal ne sont pas intégrés à la présente synthèse car le rapport a été remis après la rédaction du présent document.





## Synthèse électronique n°9 Engagement de la diaspora : missions en Angola, au Cameroun Éthiopie, au Maroc et au Sénégal

- Obtenir l'approbation officielle des pays pilotes de l'AEP pour la plateforme ;

La présente synthèse électronique fait état des principales conclusions et recommandations issues de quatre missions sur les cinq menées au total, à savoir l'Angola, le Cameroun, l'Éthiopie et le Maroc.

### 2. Engagement de la diaspora

Depuis le changement de millénaire, une voix de plus en plus influente s'élève dans les milieux du développement concernant les contributions positives que les migrants peuvent apporter au développement de leurs propres pays d'origine. Cette reconnaissance a tout d'abord été exprimée dans le Rapport financier mondial de la Banque mondiale (2003)<sup>1</sup>. Celui-ci indique le nombre important de transferts d'argent que les migrants envoient vers leurs pays d'origine.

Les événements suivants ont également souligné l'importance de l'engagement de la diaspora :

1. Mise en place d'une Commission mondiale sur la Migration internationale (2003 – 2005)<sup>2</sup>.
2. Les événements du Dialogue de haut niveau des Nations Unies sur les migrations et le développement<sup>3</sup>.

<sup>2</sup><http://www.gcim.org/>

3. Une série de Forums mondiaux annuels sur la migration et le développement depuis 2007<sup>4</sup>.

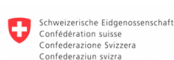
Le fort enthousiasme à l'égard des transferts monétaires en tant qu'alternative à la coopération au développement classique s'est atténué : une prise de conscience s'est opérée sur le fait que la socialisation de ressources essentiellement individuelles et privées peut s'avérer très complexe. Ainsi, « l'engagement de la diaspora » est donc apparu comme la « nouvelle formule du succès ». Cette idée identifie les migrants et leurs organisations comme des partenaires adéquats qui agissent de façon collective et impliquée sur le plan social. Les missions ont identifié plusieurs questions essentielles pour façonner et soutenir l'engagement et la participation de la diaspora dans les pays respectifs<sup>5</sup>.

« L'engagement de la diaspora » reflète la philosophie qui sous-tend ce qu'on appelle la « théorie du développement humain ». Cette approche s'enracine dans les pensées d'Amartya Sen. La théorie du développement humain considère le développement comme un objectif qui ne peut être atteint qu'avec l'implication directe des personnes concernées. Dans la lignée de cette idée, « l'engagement de la diaspora » met en avant un développement centré sur l'humain et la compréhension participative. Il fait ainsi des migrants et de leurs organisations des acteurs stratégiques des processus de développement, grâce à leur engagement à la fois dans leur pays d'origine et dans leur pays

<sup>3</sup> <http://www.un.org/en/ga/68/meetings/migration/>

<sup>4</sup> <http://www.gfmd.org/en/>

<sup>5</sup> [http://issuu.com/devissues/docs/devissues\\_14\\_1\\_2012-web](http://issuu.com/devissues/docs/devissues_14_1_2012-web)





## Synthèse électronique n°9 Engagement de la diaspora : missions en Angola, au Cameroun Éthiopie, au Maroc et au Sénégal

de résidence<sup>6</sup>. Pour aller encore plus loin, les organisations de la diaspora sont considérées comme ayant la capacité de promouvoir les actions transnationales, qui sont financées par les passerelles que les migrants ont bâties pour relier les différents pays. Les migrants ont le pouvoir d'agir en tant qu'agents du changement. Ils peuvent apporter des idées innovantes venues de l'extérieur, qui sont susceptibles d'être mieux acceptées dans les communautés locales car elles sont introduites par des membres de la diaspora<sup>7</sup>.

### 3. Stimuler l'engagement de la diaspora : conclusions des missions

Lorsque l'on analyse les résultats de quatre des cinq missions, des similitudes peuvent être identifiées dans les questions qui se posent en terme de promotion et de soutien de l'engagement de la diaspora dans les pays d'origine<sup>8</sup>.

#### 3.1 Créer un degré d'implication élevé

<sup>6</sup> <http://hdr.undp.org/en/humandev/origins/>

<sup>7</sup> [http://www.un.org/esa/population/meetings/HLD2013/documents/Diaspora\\_Development\\_RT\\_Recommendations.pdf](http://www.un.org/esa/population/meetings/HLD2013/documents/Diaspora_Development_RT_Recommendations.pdf)

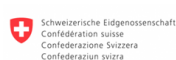
<sup>8</sup> L'analyse est réalisée sur la base des rapports des missions et des présentations effectuées lors de la 3<sup>ème</sup> Réunion des experts à Bruxelles les 13 et 14 novembre 2013.

Tout d'abord, dans les quatre missions, on constate qu'une **implication** des gouvernements des pays d'origine **pour soutenir l'engagement de la diaspora** est essentielle. Le gouvernement **éthiopien**, par exemple, a élaboré plusieurs structures pour faciliter le soutien de la diaspora en matière de développement. Celles-ci comprennent notamment des plans à l'échelle fédérale et locale, qui s'étendent sur plusieurs ministères et secteurs de services. D'autre part, les gouvernements européens et les agences de développement actives en Éthiopie ne possèdent souvent pas les mécanismes et programmes nécessaires pour mettre en place ces mesures.

Au **Cameroun**, le rapport mentionne qu'un point de coordination doit être mis en place afin de formaliser l'engagement de la diaspora.

En **Angola**, le gouvernement ne dispose pas de structures ou de programmes de financement spécifiques dédiés aux questions de la diaspora. Plusieurs recommandations pour améliorer le rayonnement gouvernemental auprès de ses migrants ont été formulées sur la base de la mission :

- Le programme gouvernemental visant à rapatrier les citoyens depuis les pays voisins n'est pas assez attractif pour motiver les migrants à rentrer chez eux. Si le gouvernement a besoin d'exploiter les transferts intellectuels de ses migrants, il doit mettre en œuvre une approche différente axée sur le retour des ressources humaines.
- Les fonctionnaires des ministères liés à la diaspora, ainsi que ceux des services diplomatiques et consulaires doivent





bénéficiaire de formations au renforcement des capacités axées sur la manière d'élaborer des politiques favorables à la diaspora et de mettre en œuvre un engagement approfondi avec celle-ci.

- Le gouvernement doit également financer des programmes de renforcement des capacités pour les organisations de la société civile, afin de créer une prise de conscience et de développer une classe moyenne encore absente en Angola.
- Grâce à des programmes complets, le gouvernement doit intégrer les acteurs de la société civile en tant que partenaires potentiels dans ses efforts de reconstruction d'après-guerre. Cela peut attirer les migrants prêts à s'impliquer.
- L'Angola possède une solide économie émergente basée sur le pétrole. Afin de stimuler l'engagement de la diaspora dans ce domaine, le gouvernement doit créer une atmosphère propice pour que les initiatives et les entreprises privées détenues par des migrants se relocalisent en Angola.
- Le gouvernement peut également fournir des mesures incitatives pour ses migrants qualifiés désireux de revenir travailler dans le pays de façon provisoire.

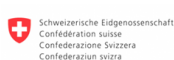
Le **Maroc** semble plus avancé dans ce domaine que les autres pays pilotes. Par exemple, de nombreuses organisations et institutions marocaines sont en avance dans leurs efforts pour exploiter les ressources financières de la diaspora et mettre en place un réseau lié à la société civile pour les Marocains de la diaspora. Toutefois, la délégation de la mission a indiqué qu'une cohérence accrue était

nécessaire entre les différentes organisations et institutions. Une approche participative doit être encouragée pour la coopération entre le gouvernement, la société civile et la diaspora. Le défi réside par conséquent dans la façon de réaliser de meilleurs résultats et une plus grande cohérence. Cependant, les institutions concernées sont déjà opérationnelles, comme le *Ministère des Marocains résidant à l'étranger* (MRE).

### 3.2 Améliorer l'information et la communication

Une deuxième question abordée au cours des missions repose sur la nécessité d'améliorer les **flux d'information et de communication**. Au **Cameroun**, il a été convenu que les organisations de la diaspora et les agences camerounaises devaient s'organiser pour, notamment, répondre aux appels de projets européens. Cet objectif sera réalisé grâce à la mise en place d'un cadre de collaboration lié à des actions concrètes. Ces actions collaboratives et cet alignement sont grandement susceptibles d'améliorer la connaissance et la communication entre les acteurs concernés.

Dans le cas de l'**Éthiopie**, tel que susmentionné, des structures et des plans sont disponibles pour soutenir l'implication de la diaspora. Toutefois, il existe un écart important entre le soutien disponible et ce dont la diaspora a connaissance. La sensibilisation aux possibilités de soutien au sein même de la





diaspora éthiopienne dans l'hémisphère Nord (États-Unis, Canada et Europe) est très limitée. Cela peut être lié au grand nombre de programmes disponibles, mais également à une communication insuffisante à propos de ceux-ci auprès des migrants. Il en va de même pour tous les travaux positifs menés par les associations de développement régional de la société civile locale, et la possibilité pour la diaspora d'y contribuer : l'information n'est pas assez diffusée au sein même de la diaspora.

Dans le cas de l'**Angola**, il a été suggéré que le gouvernement s'ouvre au dialogue avec sa diaspora. La communication est sans aucun doute un facteur d'amélioration, mais on constate en outre un manque d'information et de connaissance. Les observations de la situation en Angola ont suscité des recommandations préconisant la mise en œuvre de recherches, en vue de cartographier la diaspora angolaise en Europe occidentale (principalement au Portugal), au Brésil, au Canada et aux États-Unis. Outre les membres de la diaspora résidant dans l'hémisphère Nord, de nombreux migrants angolais habitent dans les pays voisins (République démocratique du Congo, République du Congo, Afrique du Sud, Namibie et Zambie), qui s'y sont installés en raison des incertitudes dans leur pays d'origine. Ceux-ci doivent être cartographiés de la même façon.

Au **Maroc**, une communication précise et développée est naturellement essentielle comme partout ailleurs. Toutefois, elle

revêt peut-être un caractère encore plus important au vu des nombreuses institutions et organisations actives sur le thème de la diaspora et du développement. On a notamment constaté que les organisations non-gouvernementales (ONG) avaient besoin des migrants, mais que ceux-ci s'accrochaient souvent à une image obsolète du Maroc, y compris une perception de prédominance des mariages forcés. La diaspora doit être informée à propos des progrès observés et des thèmes importants du moment. Il est essentiel que la diaspora et sa valeur ajoutée pour le pays soient officiellement reconnues et que des partenariats officiels soient établis. Cela améliorera la clarté de l'information et la bonne communication.

Bien souvent, les organisations de la diaspora ne coopèrent pas suffisamment avec les organisations non-gouvernementales locales (ONG) sur le terrain mais préfèrent créer leurs propres ONG au Maroc afin de mettre en œuvre leurs projets de développement : cet exemple de non-alignement peut être imputable à une mauvaise communication ou à un manque de familiarité avec le domaine.

### 3.3 Bâtir la confiance, la bonne réputation et la crédibilité

Le manque d'information et de communication est également exacerbé par de sérieux problèmes de **confiance, de réputation et de crédibilité**. Ces problèmes peuvent faire obstacle à l'engagement de la diaspora. Certains





migrants ont parfois quitté leur pays d'origine depuis longtemps (ce qui peut entraîner un manque d'informations précises et mises à jour à propos de la situation du pays, tel que mentionné dans l'exemple des mariages forcés au Maroc). De plus, ils sont susceptibles d'être en opposition avec le gouvernement en place et ses politiques ou d'avoir une attitude méfiante à cet égard. Cela peut être le cas en **Éthiopie** et en **Angola**. La mission au **Cameroun** a également rapporté que les migrants devaient être considérés comme des acteurs du développement et pas seulement comme des acteurs politiques.

### 3.4 La diaspora : un capital financier, social et humain

Parmi les conclusions des missions, il apparaît que l'engagement de la diaspora se concentre principalement sur les migrants en tant que fournisseurs de **capital financier**, alors que l'éventail complet de leurs possibilités d'implication en matière de développement n'est pas pris en compte. Dans l'exemple de l'**Angola**, la diaspora pourrait renforcer les activités de reconstruction d'après-guerre, stimuler le développement des entreprises, revenir au pays en tant que travailleurs temporaires hautement qualifiés et venir grossir les rangs des ressources humaines précieuses du pays de manière générale.

Au **Maroc**, les ressources de la diaspora pourraient être mieux exploitées, en particulier dans les domaines de la santé, de la science et de la technologie, du commerce et des entreprises, ainsi que

des femmes et des jeunes filles. En outre, le Maroc aurait besoin d'un transfert de compétences de la part de ses migrants, ainsi que d'un partage des bonnes pratiques en matière de gouvernance adéquate (affaires publiques, citoyenneté et politiques publiques).

La mission au **Cameroun** a mis en lumière le fait que les bonnes pratiques de la diaspora sont observées dans de nombreux domaines, comme l'informatisation des hôpitaux et la construction de systèmes d'approvisionnement en eau. Ces actions nécessitent des ressources financières, mais également des connaissances et des compétences.

De même, en **Éthiopie**, l'engagement de la diaspora se concentre principalement sur l'encouragement et l'exploitation des différentes formes de capital financier issu des migrants, en particulier en terme d'investissements et d'entreprise. Il ne fait aucun doute que cette forme d'engagement est fondamentale pour le développement de l'Éthiopie ; toutefois, il ne faut pas risquer de manquer des opportunités en privilégiant l'aspect financier par rapport à d'autres formes de capital de la diaspora, en particulier le transfert de compétences et de connaissances, tout comme le volontarisme.

### 3.5 Soutenir les compétences et le retour des cerveaux de la diaspora





En lien avec le thème susmentionné, on constate **un manque de coordination en matière de transfert des compétences et des connaissances** dans la plupart des pays pilotes. Cela s'explique probablement en raison du manque d'attention accordée au capital humain, au profit du capital financier. En Éthiopie, plusieurs structures existent pour soutenir le transfert des compétences et connaissances de la diaspora dans le pays, encadrées par le gouvernement éthiopien et des programmes européens. Cependant, il semble que ces mesures soient mal coordonnées et limitées en terme d'échelle. De plus, elles ne disposent pas d'une approche suffisamment systématique et institutionnelle.

Dans le cas du **Maroc**, un représentant d'une université locale est d'avis que la diaspora représente un capital social important et souligne le fait que l'accès à cette ressource doit être soutenu. Un meilleur partage de l'expertise doit être encouragé, comme la mobilisation des étudiants et des universitaires à l'étranger pour créer l'excellence.

